



e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE

Communiqués

INFOS

Dates de Parutions des
Calendriers dernières
divisions

Planning des Parutions
Journal E-FOOT 94

Infos Ligue



Procès-verbaux

Commissions

CDA

Calendriers



Annexes

Catégories d'âge

Horaires Officiels des
matches

Tous en bleu pour l'USCL

Formation CFI
en 4 étapes

Location Véhicules



**A Consulter
sur Footclub**

Néant



Egalement
Consultable sur
notre site internet
[http://
districtvaldemarne.fff.fr/
documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)

A NOTER SUR VOS AGENDAS !!

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SAMEDI 12 OCTOBRE 2024 à 09h30

Salle des Fêtes « La Ferme » 6 rue de Sucy à Boissy Saint Léger

(Ordre du jour à l'intérieur du journal)



Réunions de Rentrées « FOOT EFFECTIF REDUIT »

LUNDI 9 SEPTEMBRE A 19H : REUNION U10-U11

LUNDI 16 SEPTEMBRE A 19H : REUNION U6-U9

Rendez-vous au District du Val de Marne de Football
131, boulevard des Alliés 94500 Champigny/marne

Tous les clubs sont tenus d'y participer

(sous peine d'amende de 100 euros).

**Tous les responsables de la catégorie concernée et
le responsables Ecole de Foot sont conviés.**



FORMATIONS CFI

TOUT SAVOIR = <https://districtvaldemarne.fff.fr/simple/calendrier-des-formations/>

FORMATIONS FIA

Session 1 = 21/22 & 28/29 Septembre 2024

Session 2 = 19/20 & 26/27 Octobre 2024

Inscription = <https://maformation.fff.fr/formation/59-formation-initiale-d-arbitre.html>

ENGAGEMENTS COUPES 94 2024/2025

NOUVEAU !!
adressés par mail
&

seront faits selon les règlements de chaque Coupes.

Les clubs ne voulant pas que leurs équipes participent à une ou plusieurs Coupes, sont priés de bien vouloir faire un mail de désistement à : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, avant le 1er septembre 2024.

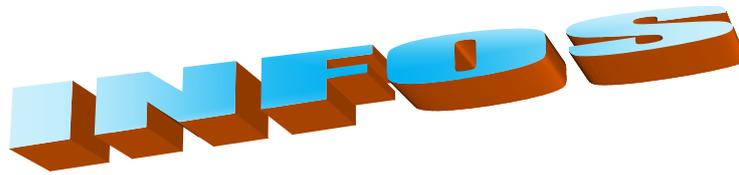
**Le montant total (engagements Coupes + Cotisation Obligatoire) sera débité de votre compte club
FIN OCTOBRE 2024, après vérification des engagements).**

**ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES « DERNIERES DIVISIONS », ne pas oublier de remplir la fiche
des terrains (avant le 05/09/24), afin de les mettre à jour sur le logiciel des compétitions ;**

IMPORTANT !! Prendre connaissance de la note «[INFORMATIONS 2023](#)»

Edition N° 681 du Jeudi 5 Septembre 2024

COMMUNIQUES



Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>

***Documents & * Procès-Verbaux**

ATTESTATION D’AFFILIATION

Les clubs ont dorénavant la possibilité d’éditer une attestation d’affiliation à tout moment depuis
FOOTCLUBS via le menu =

« ORGANISATION / EDITIONS & EXTRACTIONS / ONGLET ATTESTATION AFFILIATION »

TROPHEES « CHAMPIONS »

Les Clubs détenteurs des Trophées CHAMPIONNATS 2022/2023 sont invités à les retourner
au District **avant le 2 Septembre 2024** :

Non-retour des trophées, Challenges ou restitution en mauvais état	155.00 €
--	----------

CDM	VILLENEUVE AFC
ANCIENS	CHARENTON CAP
U14	CHARENTON CAP
FAIR-PLAY	VITRY ES

La Commission de Discipline

Rappelle aux joueurs-joueuses, éducateurs-éducatrices, dirigeants-dirigeantes et aux arbitres qu'ils doivent adresser dans un délai de 48 h suivant la rencontre un rapport circonstancié sur les motifs des expulsions ou sur les incidents.

LE DISTRICT DU VAL DE MARNE

Recrute pour la nouvelle saison 2024/2025

Vous êtes désireux de vous investir en tant que commissaire du District, vous souhaitez mettre vos compétences et votre expérience au service de l'intérêt général, vous avez de la disponibilité, n'hésitez pas à postuler pour intégrer, par exemple, l'une des commissions ci-dessous :

- Commission de Discipline (réunion hebdomadaire en soirée pour traiter les incidents disciplinaires)
- Commission d'Appel Disciplinaire (réunion sur convocation en soirée pour traiter les incidents disciplinaires de seconde instance)
- Commission des Statuts & Règlements (réunion en soirée pour traiter les dossiers réglementaires)
- Commission d'Organisation des Compétitions (réunion hebdomadaire en après-midi pour assurer le suivi des compétitions)

Pour toutes ces commissions, une maîtrise des outils informatiques est un plus.

Les candidatures sont à adresser par mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

Avis aux Clubs

« Modification de l'article 14 des RSG dans un but de clarification »



14.11.1 – Dans le cas d'une division composée de plusieurs groupes et impliquant la notion de meilleur deuxième et suivant, si l'équipe classée meilleure deuxième ne peut pas ou ne veut pas monter, elle ne sera pas remplacée par celle classée troisième ou suivante de son groupe ; dans ce cas c'est l'équipe classée seconde meilleure deuxième qui accède à la division supérieure.

Installation de la FMI

Pour tous ceux qui ont une **nouvelle tablette et qui veulent installer la FMI**, celle-ci n'est plus disponible sur le Google Store il faut installer un fichier apk en le téléchargeant sur le lien :

https://app.lfpl.fr/fmi/Feuille_de_match_informatisee_3_9_0_0.apk

TUTO

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/4e852f487a0b1448fbd6d7d8cc4dc9a.pdf>

Info Club

Un tuto pour vous guider sur les demandes de modifications de match dans Footclubs :

En cliquant sur le « ? » disponible en haut à droite de l'application « Compétitions » dans Footclubs **OU**

Via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/fag/private/fff//?tag=nouveau-module-competition-1179> clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

Traitement des e-mails qui doivent être « officiel » (.....@lpiff.fr)

Afin que nous puissions traiter ces derniers dans les meilleurs délais nous vous demandons de bien vouloir indiquer à chaque correspondance :

Le numéro du match / La catégorie / Le match / La date / Nom, Prénom et fonction du signataire du mail

-Eviter de mettre en copie le district si vous n'avez pas encore l'accord du club adverse (double des mails aux commissions)

-Indiquer la liste des matchs + arrêté municipal (lors de fermetures des terrains par les municipalités)

-De mettre plusieurs boîtes mails des services du District en copie (exemple : cda+technique+formation...)

-De faire double pour les changements via Footclubs et boîte mail du district

Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit

E-mail : cfaer94@gmail.com

Article 11 – Les Obligations (NOUVEAU)

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,

- **Ne peuvent être des équipes féminines.**

➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :

- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),

- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

- SENIORS : 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)

- Ou bien une équipe U20

- Ou une équipe féminine U15F à 11.

- Ou U18F à 11 qui peut être remplacée par une équipe de jeunes.

➤ Foot à effectif réduit :

- 2 équipes (de U8 à U13)
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

- SENIORS : 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

- SENIORS : 1 équipe
- Pas d'obligation.

PortailClubs : Tout savoir pour s'inscrire

PortailClubs est un outil conçu par la Fédération Française de Football vous permettant de gérer de manière facilitée votre club. C'est un outil grâce auquel vous pourrez aisément naviguer entre tous les outils digitaux de la FFF (Footclubs / FAFA etc).

Sur PortailClubs, vous retrouverez des informations et documents qui correspondent à votre profil. Cet outil s'adresse à tous les dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices, arbitres et salarié(e)s de tous les clubs affiliés à la FFF.

Outil indispensable notamment pour les inscriptions aux formations.

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDÉE ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.



Dates de parution sur E-Foot 94 et Site Internet du District

Début des Championnats Dernières Divisions et Plateaux U6 à U13

SAISON 2024 & 2025

Catégories Divisions	Dates début des Compétitions	Dates de Parution
SENIORS (D4)	06.10.24	20.09.24
CDM (D1)	29.09.24 ou 06.10.24	20.09.24
ANCIENS (D4)	06.10.24	20.09.24
ANCIENS + 45 & +55	06.10.24	20.09.24
U18 (D3)	06.10.24	20.09.24
U16 (D4)	06.10.24	20.09.24
U14 (Phase de Brassage)	05.10.24	20.09.24
U12 & U13	Brassage ELITE U11 à U13 A partir du 28 Septembre 2024 Début des Critériums toutes catégories A partir du 9 Novembre 2024	Critériums = 20/09/24
U10 & U11		
U8 & U9		
U6 & U7		
FEMININES (D1)		



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 12 OCTOBRE 2024 à 09h30

Salle des Fêtes « La Ferme » 6 rue de Sucy à Boissy Saint Léger

(sous réserve de modifications)



ORDRE DU JOUR

Accueil des Délégués par M. Denis TURCK, Président du District du Val de Marne

- ✚ Emargement, vérification des pouvoirs et remise des boîtiers de votes
- ✚ Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- ✚ Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective du 14 Juin 2024 à Champigny/marne
(Parution E-Foot N° 676 du 20 Juin 2024)
- ✚ Allocution du Président et des Membres du Comité de Direction
- ✚ Approbation du Rapport Moral, saison 2023 & 2024
- ✚ Fair-Play – *Nouveau Règlement*
- ✚ Rapport Financier au 30 Juin 2024
 - a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes
 - b) Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2024
- ✚ Budget Prévisionnel 2024 & 2025
 - a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes
 - b) Approbation du Budget Prévisionnel 2024 & 2025
- ✚ Questions diverses présentées par les Clubs (*)
- ✚ Clôture de l'Assemblée Générale et Pot de l'Amitié

Les Récompenses
seront remises après
chaque point
de l'ordre du jour

DIRIGEANTS DE CLUBS

12.1 Composition

L'Assemblée Générale est composée des représentants des Clubs.

Participent également à l'Assemblée Générale avec voix consultative les Membres Individuels et les Membres d'Honneur.

12.3 Représentants des Clubs

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 2 Clubs y compris le sien, à condition qu'il dispose d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

(*) Questions ou propositions présentées par les Clubs

Toutes les questions ou propositions présentées par les Clubs doivent, pour être portées à l'ordre du jour de cette Assemblée
(Rubrique : « Questions Diverses présentées par les Clubs »)

être adressées « **en lettre recommandée avec accusé de réception** » ou par « **mail officiel** » à en-tête du club au secrétariat du District, dûment signées par le Président de l'Association, au plus tard le **1^{er} Octobre 2024**

Le Comité fixe à 10 euros par voix, l'amende pour non-représentation des clubs à l'Assemblée Générale (Réunion du 31/08/24)



PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94 2024/2025

JUILLET	4	24 <i>(Spécial Calendriers)</i>			
AOUT	29				
SEPTEMBRE	5	12	19	26	
OCTOBRE	3	10	17	24	31
NOVEMBRE	7	14	21	28	
DECEMBRE	5	12	19		
JANVIER	9	16	23	30	
FEVRIER	6	13	20	27	
MARS	6	13	20	27	
AVRIL	3	10	17	24	
MAI	1 <i>(férié)</i>	8 <i>(férié)</i>	15	22	29 <i>(férié)</i>
JUIN	5	12	19	26	
JUILLET	3	17	24 <i>(Spécial Calendriers)</i>		



LA LIGUE *et vous!*

Calendriers Généraux

Saison 2024 / 2025

Nous vous proposons de retrouver les différents calendriers pour la saison 2024/2025 en cliquant sur les liens ci-dessous.

[Seniors](#)

[U16 - U17](#)
[U18 - U20](#)

[U14](#)
[U15](#)

[U12](#)
[U13](#)

[Séniors
Féminines](#)

[Futsal
Masculin](#)

[CDM &
Anciens](#)

[Foot
Loisirs](#)

À VENIR

[Futsal
Féminin](#)

[U15 F](#)
[U18 F](#)

[U18
Futsal](#)

[Foot
Entreprise &
Critérium](#)

[Coupe
Outre - Mer](#)

75 77 78 91
92 93 94 95

Les Formulaires

Demande de licences

Retrouvez dans la rubrique « **Formulaires Club** » de notre site tous les formulaires en lien avec les demandes de licences. Ces différents formulaires sont également consultables sur **Footclubs** (Organisation - Centres de gestion, puis cliquez sur le nombre en face de la Ligue dans la colonne « Documents »).

NB : pour plus de facilité, les bordereaux de demandes de licences sont remplissables en ligne.

Il est par ailleurs rappelé que les conditions d'assurance étant spécifiques à chaque Ligue Régionale, **seul le bordereau de demande de licence mis à votre disposition par la Ligue pourra être validé comme étant conforme !**



[Cliquez ici](#) pour retrouver les différents formulaires !



Comme chaque année, la **Ligue de Paris Île-de-France de Football** recrute pour son service « **Licences** » des saisonniers pour les mois de **Septembre & Octobre 2024**.

Merci de bien vouloir transmettre un **CV** et une **lettre de motivation** par **mail** à l'attention de **Ludovic Eouzan** l'adresse suivante leouzan@paris-idf.fff.fr

Mouvements Clubs

Tableau récapitulatif des pièces demandées selon les types de mouvements clubs

<p>DEMANDE D’AFFILIATION (Article 22 des RG FFF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation sur l’honneur (nouveau modèle en PJ) -Récépissé de déclaration de création du club en Préfecture (pas le récépissé de modification) ou la parution au Journal Officiel (disponible sur le site Internet du Journal officiel) -PV de l’Assemblée Constitutive (celui qui a été établi lors de la création de l’association) -Statuts de l’association : ils doivent impérativement comporter un objet consistant, a minima, en la pratique du football.
<p>FUSION-CREATION (Article 39 des RG FFF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation sur l’honneur (nouveau modèle en PJ) -Récépissé de déclaration de création du club en Préfecture (<u>pas le récépissé de modification</u>) -PV de l’Assemblée Constitutive (celui qui a été établi lors de la création de l’association) -Statuts de l’association : ils doivent impérativement comporter un objet consistant, a minima, en la pratique du football. - PV de l’Assemblée générale de chacun des clubs qui fusionnent qui décide de sa dissolution
<p>FUSION-ABSORPTION (Article 39 des RG FFF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -PV de l’Assemblée générale du club absorbé qui décide de son absorption (et par suite de sa dissolution) - PV de l’Assemblée Générale du club absorbant lors de laquelle il a acté la fusion-absorption
<p>CHANGEMENT DE TITRE (Article 36 des RG FFF)</p>	<p>Récépissé de déclaration de modification en Préfecture</p>
<p>DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM SUITE A UNE SORTIE D’UN CLUB OMNISPORT</p>	<p>PV d’AG du club omnisport qui autorise la section football à prendre son indépendance + récépissé de création en Préfecture</p>

Pré-requis licences 24/25

Comme la saison dernière, nous vous recommandons de privilégier la dématérialisation notamment pour vos demandes de renouvellement et les nouveaux joueurs. A l'inverse, pour ce qui concerne les mutations (changements de club), nous vous préconisons de recourir au format papier.

Nous attirons votre attention sur les formalités que vous devez impérativement remplir dans Footclubs avant de pouvoir procéder à la saisie de vos demandes de licences - voir ci-après et ci-joint:

1. La saisie de l'adresse email personnelle et du numéro de téléphone portable du Président

A défaut de satisfaire à ce pré requis, la validation des membres du Bureau ne sera pas possible. **A retenir :**

- L'email principal du Président doit être différent de l'email officiel, de l'email principal, ou de l'email autre du club.
- Le numéro de mobile du Président doit être différent du mobile personnel, ou du mobile travail du club.

NB : cette évolution est liée aux nouvelles modalités de vote pour l'élection du Président de la FFF et du Comité Exécutif à laquelle participera le Président de chaque club à statut amateur affilié à la FFF et qui aura lieu par un vote à distance le 10 décembre 2024.

2. L'inscription et la validation des membres du Bureau

Les membres du Bureau suivants : Président, Trésorier et Secrétaire Général, doivent être renseignés et validés.

3. La signature du Contrat d'engagement républicain et de la note de conformité RGPD

Pour accéder au menu "Licences", il vous faudra cocher une case dans Footclubs attestant que vous avez pris connaissance de ce Contrat.

4. La validation du RIB du club (Menu "Organisation" puis "RIB Club")

Si le RIB enregistré dans Footclubs reste inchangé, il convient juste de le valider. En cas de changement, saisir le nouveau RIB et valider.

5. La saisie des licences de ces 3 membres du Bureau

A défaut de réaliser cette étape, les demandes de licences saisies par le club pour ses joueurs, éducateurs, etc., ne pourront pas être vérifiées puis validées par le service des Licences de la Ligue.

Enfin, nous vous invitons à retrouver toutes les informations sur la dématérialisation dans l'article ci-après publié sur le site de la Ligue : <https://paris-idf.fff.fr/simple/licences-2024-2025/>

Procès-Verbaux



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 02 JUILLET 2024 PRESENTIEL

Présents : MM. J. GALLONDE (PRESIDENT), MME H. DE SOUZA. MM.M. ABED, J. CORDON-MELO, B. ELHOR, B. FOLTIER, N. RIT, Y. JABRI, P. SOREL.

Assistent : MM. R. MILET(UNAF), P. SALIN

Excusé : M. A. GONZALEZ.

INTRODUCTION - ORDRE DU JOUR

Après un appel « présents -absents », la réunion est ouverte à 19h30. L'ordre du jour est le suivant :

- **Présentation de la nouvelle CDA**
- **Agenda**
- **Modifications RI**
- **Dossier Médical - Rappel**
- **Questions diverses et tour de table**

PRESENTATION DE LA NOUVELLE CDA

Le nouveau Président de la CDA, Fred GALLONDE, souhaite la bienvenue aux nouveaux qui intègrent la CDA. Après un tour de table de présentation individuel, la CDA passe à l'ordre du jour.

Point UNAF : 26 adhérents

AGENDA

LA CDA fixe les dates suivantes :

- 07 septembre 2024 : stage –avec entre autres tests physiques et politique managériale des arbitres
- 12 septembre 2024 : Réunion de début de saison

La CDA communiquera dans les meilleurs délais aux arbitres les modalités de chacune des dates, merci d'ores et déjà de réserver ces jours dans vos agendas !

MODIFICATIONS RI

La CDA travaille sur les modifications du RI (Règlement Intérieur) pour cette nouvelle saison 2024/2025 et elles seront nombreuses.

Toutes ces modifications seront présentées lors de la réunion de début de saison du 12 septembre !



DOSSIER MEDICAL - RAPPEL

La CDA vous rappelle que le dossier médical 2024/2025 a été adressé par mail à chaque arbitre.

Pour rappel, le dossier médical peut être retourné à la CDA de deux manières :

- Le dépôt au siège du District (en mains propres à **Blandine**)
- L'envoi par courrier au siège du District (ou par mail à cda@districtvaldemarne.fff.fr)

Dans les deux cas, pensez à faire une copie (et à la conserver) de votre dossier avant envoi.

IMPORTANT : Votre dossier médical doit nous parvenir en une seule fois. Tout envoi partiel ou incomplet ne sera pas traité.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Après un tour de table, la séance est levée à 23h30.

Le Secrétaire de séance
Nicolas RIT

Le Président
Fred GALLONDE

PROCHAINE CDA SUR CONVOCATION



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

REUNION DU JEUDI 11 JUILLET 2024 PRESENTIEL

Présents : MM. F. GALLONDE (PRESIDENT), MME H DE SOUZA, MM. ABED, J. CORDON-MELO, B. ELHOR, B. FOLTIER, P. SOREL

Assistent : MM. J. DIAS, P. SALIN, R. MILET (UNAF),

Excusés : MM. N. RIT, Y. JABRI, A. GONZALEZ.

INTRODUCTION - ORDRE DU JOUR

Après un appel « présents -absents », la réunion est ouverte à 19h30. L'ordre du jour est le suivant :

- Courriers
- Classements
- Dossier Médical - Rappel
- Questions diverses et tour de table

COURRIERS

Mail de M. A. YAYA qui annonce son départ dans le district 75. La CDA donne son accord et transmettra son dossier dès que son nouveau district en fera la demande.

Mail de M. J. LE SUISSE qui annonce son départ en Haute-Savoie. La CDA donne son accord et transmettra son dossier dès que son nouveau district en fera la demande.

Mail de M. F. PINVILLE qui candidate en observateur tout en passant en diversifié. La CDA accepte sa candidature.

Mail de M. P. SALIN qui souhaite reprendre ces fonctions d'arbitre assistant. La CDA accepte sa demande.

CLASSEMENTS

Suite aux transferts de dossiers de certains arbitres et afin de garantir les effectifs par catégorie, la CDA, s'appuyant sur les classements de la saison écoulée, décide de repêcher en D2 Messieurs C. HERVET Cédric et Mr F. ESAIEK.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif du District

Mail de M. J. MIRAOU, après vérification, considérant qu'il a bien effectué le test théorique. La CDA maintient M. J. MIRAOU dans la catégorie D2 pour la saison 2024/2025.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif du District



La CDA souhaite rappeler à tous les arbitres, qu'en fonction des non-renouvellements des arbitres lors de la prochaine saison 2024/2025, elle peut repêcher ou promouvoir des arbitres en fonction de leurs classements 2023/2024 afin de maintenir les effectifs par catégorie.

DOSSIER MEDICAL - RAPPEL

La CDA vous rappelle que le dossier médical 2024/2025 a été adressé par mail à chaque arbitre.

Pour rappel, le dossier médical peut être retourné à la CDA de deux manières :

- Le dépôt au siège du District (en mains propres à **Blandine**)
- L'envoi par courrier au siège du District (ou par mail à cda@districtvaldemarne.fff.fr)

Dans les deux cas, pensez à faire une copie (et à la conserver) de votre dossier avant envoi.

IMPORTANT : Votre dossier médical doit nous parvenir en une seule fois. Tout envoi partiel ou incomplet ne sera pas traité.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Après un tour de table, la séance est levée à 21h30.

Le Secrétaire de séance
M. ABED

Le Président
Fred. GALLONDE

PROCHAINE CDA SUR CONVOCATION



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

REUNION DU JEUDI 22 AOÛT 2024 PRESENTIEL

Présents : MM. J. GALLONDE (PRESIDENT), MME H. DE SOUZA. MM.M. ABED, J. CORDON-MELO, B. ELHOR, B. FOLTIER, N. RIT, Y. JABRI, P. SOREL.

Assiste : M. R. MILET(UNAF)

Excusé : M. A. GONZALEZ.

INTRODUCTION - ORDRE DU JOUR

Après un appel « présents -absents », la réunion est ouverte à 19h00. L'ordre du jour est le suivant :

- UNAF
- Dossier Médical - Rappel
- Questions diverses et tour de table

UNAF

A date, l'UNAF compte 38 adhérents. Le prochain tournoi Futsal aura lieu à Saint Pol sur mer !

DOSSIER MEDICAL - RAPPEL

A date, seulement 68 dossiers médicaux sont validés. La CDA demande à tous les arbitres de faire le nécessaire dans les meilleurs délais !

La CDA vous rappelle que le dossier médical 2024/2025 a été adressé par mail à chaque arbitre.

Pour rappel, le dossier médical peut être retourné à la CDA de deux manières :

- Le dépôt au siège du District (en mains propres à **Blandine**)
- L'envoi par courrier au siège du District (ou par mail à cda@districtvaldemarne.fff.fr)

Dans les deux cas, pensez à faire une copie (et à la conserver) de votre dossier avant envoi.

IMPORTANT : Votre dossier médical doit nous parvenir en une seule fois. Tout envoi partiel ou incomplet ne sera pas traité.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Après un tour de table, la séance est levée à 21h30.

Le Secrétaire de séance
Nicolas RIT

Le Président
Fred GALLONDE

PROCHAINE CDA SUR CONVOCATION

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

Réunion du 24 Juillet 2024

« CALENDRIER » 2024 & 2025

Pour toutes réclamations concernant les calendriers, merci d'envoyer un mail à secretariat@districtvaldemarne.ffp.fr, nous répondrons à toutes vos questions à partir du 24 Août 2024

Attention ne pas tenir compte des JOURNEES, mais des dates CALENDAIRES.

Début des compétitions

Seniors D1 & D2 & D3

Groupe de 12 22 septembre 2024

Groupe de 10 06 octobre 2024

Futsal D1 & D2 05 octobre 2024

U14 D1 05 octobre 2024

U15 D1 28 septembre 2024

U16 D1 & D2 & D3 06 octobre 2024

U18 D1 & D2 06 octobre 2024

CDM D1 :

Le calendrier sera fait début septembre, merci aux clubs ci-après de CONFIRMER ou PAS leur engagement et d'après les retours, un ou 2 groupes de D1

ARSENAL AC

BRANCOS DE CRETEIL

CHEVILLY LARUE ELAN

FRANCO PORTUGAIS VILLIERS

KOPP 97

LE PERREUX FRANCILLIENNE

LUSITANOS US

MACCABI CRETEIL

MAISONS ALFORT FC

MALDAVIE FC

MENUIBLAN AS

NOIUSEAU SS

PORTUGAIS DE CHAMPINGY

PORTUGAIS DE VINCENNES

USJ TOUTES ORIGINES

VILLIERS ES

Problèmes d'alternances

-CLUBS-

VILLIERS ES	U18 D2.A	n°5 au lieu de n°3 / 3 fois en lever de rideau des Seniors A
SUCY FC	U18 D1	n°6 au lieu de n°10 / 3 fois ensemble avec équipe U17 Ligue
IVRY US	U16 D2	n°2 au lieu de n°7 / 3 fois en opposition
THIAIS FC	U16 D3.B	n°7 au lieu de n°3 / 4 fois en opposition
ORLY AVS	U16 D3.B	n°7 au lieu de n°3 / 4 fois en opposition
VINCENNES CO	U18 D1	n°6 au lieu de n°10 / 3 fois ensemble avec équipe U17 Ligue
	U15	n°7 au lieu de n°5 / 2 fois en opposition
OLYMP. CLUB IVRY	SENIORS D3.A – Dossier engagement non clôturé (<i>pas de terrain, ni d'alternance connus</i>)	
VISION NOVA	FUTSAL – Dossier engagement non clôturé (<i>pas de terrain, ni d'alternance connus</i>)	
FC ALFORTVILLE	ANCIENS – Montant supplémentaire de D4 en D3	

-CATEGORIES-

SENIORS D2	1 Groupe à 13 soit 1 descente supplémentaire à l'issue de la saison
SENIORS D3.A	Le club support d'Entente Santeny Mandres était Santeny SL c'est donc ce club qui accède à la Division 3 groupe A. FC Mandres Périgny reste en Division 4.
CDM	2 dossiers non clôturés au 16/07/24 (<i>pas de terrain, ni d'alternance connus</i>) <i>si pas de terrain, voir terrain au 08/08/24 au D1/08/24</i>

ANNEXES

HORAIRES OFFICIELS DES MATCHS SAISON 2024 & 2025



CHAMPIONNATS & COUPES

SAMEDI APRES-MIDI	
U14	16h00
U15	14h00
Séniors Féminines	16h00
DIMANCHE MATIN	
CDM/Anciens/+45 ans	09h30
+55 ans	10h00
DIMANCHE APRES-MIDI	
Séniors	15h00
U16 & U18	13h00
U20	13h00

FOOTBALL D'ANIMATION

U12/U13	14h00 & 15h00
U10/U11	10h00 & 11h00
U8/U9	09h30
U6/U7	11h00



CATEGORIES D'AGE

2024-2025

HOMMES

FEMMES

NAISSANCE

CATEGORIE	PRATIQUES	NAISSANCE	CATEGORIE	PRATIQUE
SENIORS	Licence Seniors	2004	SENIORS F	Championnat Foot à 11
U20	Licence U20 Licence U19	2005 2006		Licence U20F Championnat Foot à 11
U18	Licence U18 Licence U17	2007 2008	U18F	Licence U18F Championnat Départemental et régional Foot à 7 ou à 11
U16	Licence U16 Licence U15	2009 2010	U15F	Licence U15F Championnat D à 7 ou R à 11 Licence U14F
U14	Licence U14 Licence U13	2011 2012	U13F	Licence U13F Critérium départemental ou Mixité Garçon Licence U12F
U13	Licence U13 Licence U12	2012 2013	U11F	Licence U11F Critérium départemental ou Mixité Garçon Licence U10F
U11	Licence U11 Licence U10	2014 2015	U9F	Licence U9F Critérium départemental ou Mixité Garçon Licence U8F
U9	Licence U9 Licence U8	2016 2017	U7F	Licence U7F Licence U6F Licence U6F
DEBUTANTS	Licence U9 Licence U8	2018 2019 2020	DEBUTANTES	Critérium départemental ou Mixité Garçon Licence U7F Licence U6F Licence U6F
U7	Licence U7 Licence U6 Licence U6		DEBUTANTES	Critérium départemental ou Mixité Garçon Licence U7F Licence U6F Licence U6F

		Début formation		Fin de la formation	
Objet	Distanciel en autonomie, lecture de 2 capsules vidéo avant le bloc 1	Bloc 1 (1er jour en <i>présentiel</i>)	Bloc 2 (2ème jour en <i>présentiel</i>)	Distanciel en autonomie, lecture de 2 nouvelles capsules vidéo	
Journée compl Coach jeunes	X	26/09/2024	X	X	
Journée compl Coach séniors	X	03/10/2024	X	X	
CFI U6-U9	Du 01/10/2024 au 07/10/2024	08/10/2024	05/11/2024	Du 06/11/2024 au 15/11/2024	
CFI U10-U13	Du 02/10/2024 au 09/10/2024	10/10/2024	07/11/2024	Du 08/11/2024 au 17/11/2024	
CFI U14-U19	Du 07/10/2024 au 14/10/2024	15/10/2024	12/11/2024	Du 13/11/2024 au 22/11/2024	
CFI Séniors	Du 09/10/2024 au 16/10/2024	17/10/2024	14/11/2024	Du 15/11/2024 au 24/11/2024	
CFI Futsal U13-U15	X	24/10/2024	25/10/2024	X	
CFI U6-U9	Du 11/11/2024 au 18/11/2024	19/11/2024	03/12/2024	Du 04/12/2024 au 13/12/2024	
CFI U10-U13	Du 13/11/2024 au 20/11/2024	21/11/2024	05/12/2024	Du 06/12/2024 au 15/12/2024	
Certification CFF1-2-3	X	23/11/2024	X	X	
CFI U14-U19	Du 18/11/2024 au 25/11/2024	26/11/2024	10/12/2024	Du 11/12/2024 au 20/12/2024	
CFI Gardien de but Initiation	X	En 2024, programmé en début de saison		X	
Journée compl Coach jeunes	X	28/01/2025	X	X	
Journée compl Coach séniors	X	30/01/2025	X	X	
CFI U6-U9	Du 27/01/2025 au 03/02/2025	04/02/2025	04/03/2025	Du 05/03/2025 au 16/03/2025	
CFI U10-U13	Du 29/01/2025 au 05/02/2025	06/02/2025	06/03/2025	Du 07/03/2025 au 16/03/2025	
CFI U14-U19	Du 03/02/2025 au 10/03/2025	11/02/2025	11/03/2025	Du 12/03/2025 au 21/03/2025	
CFI Séniors	Du 05/02/2025 au 12/02/2025	13/02/2025	13/03/2025	Du 14/03/2025 au 23/03/2025	
CFI U6-U9 Mineurs	Du 10/02/2025 au 17/02/2025	18/02/2025	15/04/2025	Du 16/04/2025 au 25/04/2025	
Certification CFF1-2-3	X	25/02/2025	X	X	
CFI Futsal U13-U15	X	27/02/2025	28/02/2025	X	
CFI U6-U9	Du 10/03/2025 au 17/03/2025	18/03/2025	08/04/2025	Du 09/04/2025 au 18/04/2025	
CFI U10-U13	Du 12/03/2025 au 19/03/2025	20/03/2025	29/04/2025	Du 30/04/2025 au 09/05/2024	
CFI U14-U19	Du 17/03/2025 au 24/03/2025	25/03/2025	06/05/2025	Du 07/05/2025 au 16/05/2025	
Certification CFF1-2-3	X	16/04/2025	X	X	
Journée compl Coach jeunes	X	13/05/2025	X	X	
Journée compl Coach séniors	X	15/05/2025	X	X	
CFI Gardien de but Initiation	X	En 2025, programmé en début de saison		X	



Tous en Bleu pour l'USCL !



NATIONAL 2
FFF

Vous êtes éducateur ou responsable dans un club sportif du Val-de-Marne et vous souhaitez soutenir le club de football représentant du département en National 2 avec vos joueurs licenciés ?

C'est très simple ! Remplissez ce formulaire et retournez-le à l'USCL par mail (cf : coordonnées ci-dessous).

Venez encourager le club de l'Île-de-France et profiter d'un football de qualité et d'une ambiance conviviale en tribune !

L'USCL vous invite !

Match souhaité	USCL -
Date du match	
Nom du club + Ville + Discipline Sportive	
Catégorie d'âge comprise entre 6 et 16 ans	
Responsable pour le groupe présent le soir du match + téléphone + mail	
Nombre de places enfants souhaitées	
Nombre de places adultes souhaitées	

Formulaire à renvoyer par mail : actions@uscl.fr
(un mail de confirmation vous sera envoyé au plus tard la veille de la rencontre)



Vivre Ensemble Notre Passion

US	07	HAGUENAU
US	14	EPINAL
US	21	AUBERVILLIERS

DÉCEMBRE

US	02	FLEURY
US	09	FEIGNIES A.
US	23	FC 93

NOVEMBRE

US	05	BALAGNE
US	19	BEAUVAIS

OCTOBRE

US	07	VILLERS/HOULGATE
US	14	BIESHEIM
US	21	THONVILLE

SEPTEMBRE

US	17	CHAMBLY
US	24	WASQUEHAL
US	31	CHANTILLY

AOUT

US	03	AUBERVILLIERS
US	10	FURIANI
US	17	CHAMBLY

MAI

US	05	FEIGNIES A.
US	12	FC 93
US	19	HAGUENAU
US	26	EPINAL

AVRIL

US	08	BALAGNE
US	15	BEAUVAIS
US	22	FLEURY

MARS

US	08	VILLERS/HOULGATE
US	15	BIESHEIM
US	22	THONVILLE

FÉVRIER

US	11	FURIANI
US	18	WASQUEHAL
US	25	CHANTILLY

JANVIER



CALENDRIER SAISON 2024/2025

ABONNEMENT 2024-2025

N2

NATIONAL 2
FFF



TARIFS	TRIBUNE PRÉSIDENTIELLE	TRIBUNE HONNEUR
Abonnement Solo	90 €	40 €
Femmes / Étudiants - de 16ans	45 €	Gratuit
Abonnement CE (10 personnes min.)	80 €	35 €

Une écharpe à l'effigie de l'USCL offerte pour tout réabonnement

Solo Étudiants CE Femmes et - de 16 ans

INFORMATIONS ABONNÉ

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :
.....

Code postal et Ville :

Téléphone :

E-Mail :

Formulaire à renvoyer avec le règlement + pièce d'identité par
voie postale au 1 rue Vasco de Gama 94460 Valenton

Vivre Ensemble Notre Passion

RENT A CAR

+ PROCHE, - CHER

OFFRE SPÉCIALE

Pour les licenciés du District du
Val-de-Marne de Football



10% de réduction*

sur le montant de votre location
avec le code : **RAC-DISTRICT10**

À très bientôt dans nos agences !



Offre valable jusqu'au 31/12/24 pour la location d'une voiture ou d'un véhicule utilitaire dans les agences Rent A Car du Val-de-Marne participantes (Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés, Créteil/Bonneuil, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi). Valable sur les tarifs publics en vigueur, hors promotions en cours, hors service Aller Simple, selon les conditions générales de location disponibles en agences, sous réserve de disponibilité. Sur présentation d'une licence d'un club du District du Val-de-Marne de Football (licence en cours) pour le retrait du véhicule.

LOCATION DE VÉHICULES

rentacar.fr
0 891 700 200 Service 0,20 €/min
* prix appel

Tarifs DISTRICT FOOTBALL VAL-DE-MARNE TTC 2024 Véhicules de tourisme

Catégories	Exemple de modèle	1 à 3 jours		4 à 8 jours		9 à 15 jours		16 à 29 jours		30 jours et +	
		Prix par jour HT		Prix par jour HT		Forfait Mensuel		Forfait Mensuel		Prix total mensuel	
		100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	3000 km	KM supp
A	108, Twingo ou similaire	45,53	34,15	28,22	24,13	22,37	671,10	0,23			
B	CITADINE 5P	49,76	37,32	30,85	26,38	25,15	754,50	0,24			
BP	CITADINE 5P BOITE AUTO	54,00	40,50	33,48	28,62	27,31	819,30	0,24			
C	AFFAIRE	64,58	48,44	40,04	34,24	30,74	922,20	0,25			
CP	AFFAIRE BOITE AUTO	68,82	51,61	42,67	36,48	32,15	964,50	0,25			
D	CONFORT	73,06	54,79	45,30	38,72	37,74	1 132,20	0,28			
DP	CONFORT BOITE AUTO	80,47	60,35	49,90	42,65	39,38	1 181,40	0,28			
DMP	MULTISPACE	88,51	66,38	54,88	46,92	40,66	1 219,80	0,29			
E	BERLINE	100,16	75,12	62,10	53,09	44,72	1 341,60	0,00			
EP	BERLINE BOITE AUTO	109,06	81,79	67,62	57,80	46,13	1 383,90	0,31			
F	MINIBUS 9 places	146,92	110,18	91,08	77,87	63,53	1 905,90	0,34			
FP	MONOSPACE 7places	140,82	105,61	87,31	74,64	55,91	1 677,30	0,34			

* Tarifs non applicables du 1er Juin au 31 août

TARIF EN € TTC TVA : 20 %

Validité : Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

ASSURANCES

Garantie dommages (CDW) :

Garantie vol (TP) :

Assistance 24H/24 :

Inclus

Inclus

Inclus

Tampon et signature